



Département Développement Durable

Priorités scientifiques de l'INRA pour 2010-2014 : Contribution de Coop de France

Coop de France réaffirme sa conviction et son soutien à la recherche et à l'innovation qui sont les axes incontournables du développement durable. La révolution attendue de la croissance verte s'appuiera sur les sciences de la terre et du vivant dont l'INRA est un acteur majeur.

Les coopératives se mobilisent et s'investissent dans les valorisations alimentaires et non alimentaires de la production agricole de leurs adhérents dans le cadre de filières durables. Elles le font souvent en partenariat avec la recherche et sont impliquées dans les pôles de compétitivité. Elles sont associées aux différents GIS créés à l'initiative de l'INRA (Grandes cultures, productions animales...) et devraient prochainement rejoindre le GIS relance agronomique dans lequel seront notamment étudiées les cohérences territoriales et systémiques, les indicateurs d'impact sur les milieux (GES, eau, biodiversité...)

Dans une démarche de développement durable de l'agriculture et de ses filières, Coop de France rappelle qu'il est indispensable de prendre en compte :

- La défense du revenu des agriculteurs
- La limitation de l'impact de l'activité agricole sur l'environnement
- Le respect de la qualité sanitaire des produits
- La réponse à la demande des marchés, tant en terme de prix, de diversité de l'offre que de qualité.

Coop de France partage les nouvelles orientations de l'INRA pour déployer dans l'ensemble des territoires, une agriculture écologiquement intensive en capacité de produire plus et mieux et satisfaire les besoins alimentaires et les attentes sociétales. Il y a donc un intérêt commun entre les coopératives et l'INRA.

Les coopératives ont besoin de la recherche : sélection des variétés adaptées, méthodes alternatives de traitement, amélioration des pratiques, optimisation des itinéraires techniques, qualité des produits...Autant de paramètres qui doivent se traduire par une valorisation de la production, la satisfaction des consommateurs, le développement économique des territoires et un intérêt sociétal (santé, sécurité alimentaire, environnement...). La recherche a besoin de partenaires pour expérimenter, tester, transférer et déployer ces innovations sur le terrain. Les coopératives disposent d'un réseau d'ingénieurs de recherche et d'expérimentation et de conseillers de terrain pour diffuser les pratiques innovantes auprès des agriculteurs. La charte du conseil coopératif signée par 140 coopératives représentant 2 400 conseillers témoigne de leur l'engagement pour développer avec leurs adhérents une agriculture durable.

L'agriculture durable a besoin de s'appuyer sur un chaînage recherche/ expérimentation/formation/ développement avec :

- une recherche en relation avec les projets européens et décloisonnée, en veillant à la cohérence entre les différents GIS (relance agronomique, GIS grandes cultures (GC HP2E), écophytos...), voire à leur rapprochement,
- une expérimentation complémentaire à l'existant pour conclure sur les domaines innovants (ex : bio contrôle, protection intégrée, ...) et proche du terrain pour valider les innovations (itinéraires techniques...) en tenant compte des différents territoires,
- une formation dans les lycées, BTS et Ecoles d'ingénieurs qui véhiculent ces innovations,
- un développement ouvert à l'ensemble des partenaires pour les diffuser.

Coop de France souligne les points suivants :

➤ Conjuguer performances économiques, sociales et environnementales de l'agriculture :

Cette orientation rejoint le point de vue de Coop de France particulièrement sur deux de ses points :

- créer de nouveaux matériels génétiques adaptés à des systèmes de production végétale, animale et forestière orientés selon les principes du développement durable

Les innovations doivent pouvoir répondre aux besoins des marchés et s'inscrire dans des filières solides permettant de valoriser économiquement les produits issus de la recherche. Ceci nécessite une adaptation aux attentes des différents acteurs du marché (transformateurs, distributeurs et consommateurs). Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui par exemple pour les variétés de blé tendre adaptées aux itinéraires économes en intrants qui ne trouvent pas de valorisation économique (taux protéique insuffisant). La création de nouvelles variétés doit allier des critères technologiques et de résistance pour répondre à plusieurs enjeux : réduction d'intrants, productivité et qualité satisfaisant à la fois aux exigences environnementales et économiques, sans oublier l'adaptation au changement climatique. L'INRA pourrait également travailler sur les mélanges variétaux qui doivent également répondre aux attentes environnementales et de marché. Les Organismes Génétiquement Modifiés ne doivent pas être exclus de cet effort de recherche.

- concevoir des systèmes de gestion intégrée de la santé des plantes et des animaux

Coop de France rappelle la position exprimée dans le cahier d'acteurs Ecophyto R&D :

- Nécessité de valider scientifiquement et par des essais de terrain les techniques alternatives actuellement identifiées avant de les proposer à grande échelle : expérimenter d'abord, pour démontrer avant de diffuser
- Poursuivre les efforts en matière de raisonnement des interventions sur les parcelles, notamment par le développement des OAD
- Veiller à ce que les produits issus de ces techniques répondent aux attentes des différents acteurs du marché (transformateurs, distributeurs et consommateurs), tant en quantité qu'en qualité
- S'orienter vers une réduction « intelligente » (modulée, proportionnée, ciblée) de l'utilisation des phytos c'est-à-dire au service de la réduction de l'impact environnemental en préservant le potentiel de production

Coop de France partage l'idée selon laquelle les stratégies de gestion limitant le recours aux produits phytosanitaires ou aux médicaments vétérinaires doivent être aussi performantes techniquement et économiquement que les méthodes de protection actuellement utilisées. Elle partage et soutient également la stratégie qui vise à favoriser le développement d'actions préventives de nature à limiter les conséquences potentielles d'accidents sanitaires ou d'épizooties. Privilégier la prévention suppose la mise en œuvre de systèmes de gestion (bases de données, systèmes d'informations) capables de donner une « alerte rapide » et de favoriser les conditions d'interventions des acteurs opérationnels. Elle appuie l'orientation de l'INRA sur l'épidémiologie prédictive.

- Développer l'agri-écologie pour comprendre et piloter le fonctionnement des agro-écosystèmes

Les coopératives sont particulièrement sensibles au pilotage intégré, pluridisciplinaire et sur les territoires des agro-écosystèmes. En effet, l'approche écologique d'un agro-écosystème doit être envisagée dans le respect de son développement durable, en tenant compte de la dynamique économique et sociale qui lui est associée.

➤ Minimiser les risques environnementaux, quantifier et maximiser les services écosystémiques rendus par les activités agricoles et forestières

- Concernant les risques environnementaux, il manque un indicateur de toxicité des produits phytosanitaires : chercher à réduire de 50% l'usage des pesticides à horizon 2018 n'a de sens que si on tient compte de la toxicité des produits.
- Aujourd'hui l'outil Analyse Cycle de Vie est privilégié pour les évaluations environnementales qui montrent des variabilités fortes de rendus selon les paramètres d'entrée et demande des ajustements méthodologiques. Cet outil ne peut être le seul considéré dans les travaux de recherche, et de nouvelles approches prenant mieux en compte la complexité des interactions au sein des territoires pourraient être étudiées.
- Les services éco-systémiques doivent être effectivement envisagés à plusieurs échelles : exploitation agricole, mais aussi bassin versant, bassin de production, territoire d'action de la coopérative... ainsi qu'au regard de l'intensité du service rendu : nombre d'habitants nourris, chauffés...

➤ Mieux connaître les transitions alimentaires et leurs effets

Dans le domaine de l'alimentation, Coop de France souligne que la recherche de performance environnementale des activités agricoles ne peut se faire au détriment de la qualité sanitaire des produits (danger mycotoxine par exemple pour les céréales). Elle propose des pistes de travaux complémentaires pour l'INRA pour :

- Evaluer le rôle que peuvent jouer les filières agricoles dans l'amélioration de la qualité nutritionnelle des produits alimentaires et en particulier dans les domaines de l'alimentation animale et de la sélection génétique des animaux.
- Disposer d'indicateurs fiables et pertinents en matière de consommation alimentaire et de son évolution pour mieux apprécier les marchés et disposer de données consensuelles sur la consommation

➤ Développer et valoriser le carbone renouvelable pour la chimie et l'énergie

L'approfondissement des travaux de recherche est indispensable pour accroître l'efficacité de la production, de la transformation et de l'utilisation de la biomasse pour valoriser le carbone renouvelable dans la chimie et l'énergie. Il convient d'avoir bien sûr de meilleures connaissances des propriétés chimiques, mais également physiques.

Concernant la dimension territoriale, s'il est important de prendre en compte la concurrence potentielle pour l'usage des terres (alimentaire vs non-alimentaire), il est également important d'étudier les concurrences pour les usages non-alimentaires du gisement de biomasse dans un même territoire (cohabitation de divers projets bioénergie,...). Coop de France participe à des travaux sur ce sujet dans le cadre du Réseau Rural français.

Enfin, pour renforcer la durabilité et la compétitivité des filières biomasse, il est nécessaire de proposer des clefs d'optimisation de la logistique de la chaîne entre la production et la transformation finale (procédés de densification de la biomasse, logiciels de logistique adaptés aux nouvelles filières,...). Coop de France participe à l'élaboration d'un projet multi partenarial de recherche appliquée à ce sujet (dossier UPSTREAM déposé à l'appel à projet bioénergies 2010 de l'ANR).

➤ Adapter l'agriculture au changement climatique et réduire sa contribution à l'effet de serre

Pour répondre aux enjeux du changement climatique, il est fondamental de doter l'agriculture et la forêt de moyens d'évaluer de manière pertinente et spécifique ses impacts positifs comme négatifs.

L'indicateur carbone ou GES pourrait être appréhendé de manière plus fine en travaillant par exemple sur une pondération des différentes sources de carbone : carbone cycle long et cycle court, stockage dans les différents types d'agro systèmes, stockage biogénique, fuite de carbone et changement d'affectation des sols.

Il est important de mieux connaître les sources et puits de GES afin de proposer des marges de manœuvre, notamment à travers de nouvelles technologies ou de nouvelles pratiques. Dans un contexte où le carbone prend une valeur économique (marchés liés aux négociations internationales et au système européen de quotas...), les méthodologies de choix pour les opérateurs économiques doivent permettre de concilier compétitivité économique et respect de l'environnement. Elles pourront s'accompagner de propositions d'outils pour valoriser le stockage du carbone en agriculture et forêt.

Compte-tenu de l'importance des émissions liées aux engrais azotés, les plantes fixatrices d'azote pourraient être développées grâce à des études sur l'optimisation des itinéraires techniques incluant la luzerne dans les rotations. Le développement des légumineuses fourragères représente un double intérêt :

- Intérêt agronomique en production intégrée (économies en intrants, autonomie des exploitations en fertilisation azotée, rôle épuratoire sur les sols, conversion en agriculture bio, protection de la ressource en eau, lutte biologique (biodiversité)
- intérêt en nutrition animale (autonomie en protéines végétales, richesse en oméga 3, et réduction des émissions de Méthane par les ruminants)

➤ Renforcer les capacités de prédiction en biologie et en écologie :

En matière de renforcement des capacités de prédiction, Coop de France rappelle que le raisonnement de la conduite culturale est un axe qui doit être privilégié et amplifié à l'aide de nouveaux outils d'aide à la décision (OAD). De plus amples recherches doivent être menées pour assurer la couverture de plus de parasites. Un champ de recherche commune coopération/INRA pourrait être mis en place sur les OAD (Ex : suivi des fréquences de gènes de résistance)

Un travail spécifique sur les données météo au service de l'agronomie pourrait être initié par l'INRA. En effet, elles constituent un enjeu environnemental de taille, la date de traitement étant aussi importante que la dose appliquée. Aujourd'hui, ces données ne sont pas assez fiables et précises aux regards des besoins des services agronomiques des coopératives.